



**The transcription of this Annual Report was created by the
International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service**

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلًا.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

BUREAU
INTERNATIONAL
DES
ADMINISTRATIONS
TELEGRAPHIQUES.
Rapport de gestion
pour 1880.

Berne, le 7 Avril 1881.

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après, le Rapport du Bureau International des Administrations télégraphiques sur sa gestion pendant l'année 1880 et je vous prie de vouloir bien, après l'avoir revêtu de votre approbation, en ordonner, conformément aux prescriptions de l'article LXXVIII, §. 1^{er}, du Règlement de service revu à Londres, la communication à toutes les Administrations des Etats participant à la Convention télégraphique de St. Pétersbourg.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le nombre des Offices qui constituent l'Union télégraphique s'est accru par le fait de plusieurs adhésions nouvelles qui sont venues élargir le domaine sur lequel s'étend l'action de la Convention internationale.

D'abord, comme nous l'avions déjà annoncé dans notre rapport de gestion de l'année dernière, c'est au début de 1880 que les trois Offices de l'Australie du Sud, de Victoria et de la Nouvelle-Zélande dont l'adhésion à la Convention a résulté de leur participation à la Conférence de Londres et de l'approbation que les Actes de cette réunion ont reçue des Gouvernements coloniaux sus-mentionnés, sont devenus participant aux frais

Monsieur le Conseiller fédéral
Chef du Département des Postes et des Chemins de fer,
Berne.

**BUREAU
INTERNATIONAL
DES
ADMINISTRATIONS
TÉLÉGRAPHIQUES**

Berne, le 7 Avril 1881

**Rapport de gestion
pour 1880**

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après le Rapport du Bureau International des Administrations télégraphiques sur sa gestion pendant l'année 1880 et je vous prie de vouloir bien, après l'avoir revêtu de votre approbation, en ordonner, conformément aux prescriptions de l'article LXXVIII, § 12, du Règlement de service révisé à Londres, la communication à toutes les Administrations des Etats participant à la Convention télégraphique de S^t Pétersbourg.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le nombre des Offices qui constituent l'Union télégraphiques s'est accru par le fait de plusieurs adhésions nouvelles qui sont venues élargir le domaine sur lequel s'étend l'action de la Convention internationale.

D'abord, comme nous l'avions déjà annoncé dans notre rapport de gestion de l'année dernière, c'est au début de 1880 que les trois Offices de l'Australie du Sud, de Victoria et de la Nouvelle-Zélande dont l'adhésion à la Convention a résulté de leur participation à la Conférence de Londres et de l'approbation que les Actes de cette réunion ont reçue des Gouvernements coloniaux sus-mentionnés, sont devenus participant aux frais

Monsieur, le Conseiller fédéral
Chef du Département des Postes & des Chemins de fer,
Berne

du Bureau International et c'est à partir de cette époque qu'ils doivent donc être considérés comme membres de l'Union. C'est également dans les commencements de l'année 1880 que s'est ouverte l'exploitation de la Compagnie française du Télégraphe de Paris à New-York et que l'accession de cette Compagnie à la Convention, annoncée à la fin de l'année précédente, est devenue effective.

Mais, en dehors de ces adhésions déjà prévues par notre rapport de l'année dernière, nous devons enregistrer celle de trois autres Offices, à savoir les Offices de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie et du Monténégro, adhésion qui a pris date au milieu de l'année 1880 et qui a eu pour effet de faire contribuer ces Offices pour une demi-année aux frais communs du Bureau, dans les proportions de la Classe où ils s'étaient eux-mêmes placés par l'acte d'adhésion, c'est-à-dire la 5^e classe pour la Bosnie-Herzégovine et la Bulgarie et la 6^e pour le Monténégro.

En 1880, enfin, se sont ouvertes les communications directes avec l'Afrique méridionale par l'intermédiaire des câbles établis par une nouvelle Compagnie, la Compagnie Eastern and South African Telegraph et, dès le début de ce nouveau service, ce sont les règles conventionnelles du régime extra-européen qui ont été adoptées. Il y avait là un heureux présage pour l'entrée ultérieure dans l'Union des Administrations coloniales ainsi que de la Compagnie qui les relie au réseau général et nous sommes heureux de pouvoir, anticipant sur notre rapport de l'année prochaine, constater aujourd'hui que ce présage s'est déjà reculé en ce qui concerne le Gouvernement colonial de Natal dont l'Office britannique a récemment annoncé l'adhésion officielle.

Ce développement graduel de l'Union a eu pour résultat naturel d'augmenter proportionnellement le nombre des relations et d'élargir le cercle des travaux et des communications de son organe central, en l'amenant à fournir aux nouveaux Offices les renseignements relatifs au rôle et aux attributions du Bureau International, ainsi qu'à provoquer de leur part, les informations de nature à intéresser les autres Administrations. Il n'était donc pas inutile de rappeler ces extensions avant d'aborder le

du Bureau International et c'est à partir de cette époque qu'ils doivent donc être considérés comme membres de l'Union. C'est également dans le commencement de l'année 1880 que s'est ouverte l'exploitation de la Compagnie française du Télégraphe de Paris à New York et que l'accession de cette Compagnie à la Convention, annoncée à la fin de l'année précédente, est devenue effective.

Mais, en dehors de ces adhésions déjà prévues par notre rapport de l'année dernière, nous devons enregistrer celle de trois autres Offices, à savoir les Offices de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie et du Montenegro, adhésion qui a pris date au milieu de l'année 1880 et qui a eu pour effet de faire contribuer ces Offices pour une demi-année aux frais communs du Bureau, dans les proportions de la Classe où ils s'étaient eux-mêmes placés par l'acte d'adhésion, c'est-à-dire la 5^e classe pour la Bosnie-Herzégovine et la Bulgarie et la 6^e pour le Montenegro.

En 1880, enfin, se sont ouvertes les communications directes avec l'Afrique méridionale par l'intermédiaire des câbles établis par une nouvelle Compagnie, la Compagnie Eastern and South African Telegraph et, dès le début de ce nouveau service, ce sont les règles conventionnelles du régime extra-européen qui ont été adoptées. Il y avait là un heureux présage pour l'entrée ultérieure dans l'Union des Administrations coloniales ainsi que de la Compagnie qui les relie au réseau général et nous sommes heureux de pouvoir, anticipant sur notre rapport de l'année prochaine, constater aujourd'hui que ce présage s'est déjà réalisé en ce qui concerne le Gouvernement colonial de Natal dont l'Office britannique a récemment annoncé l'adhésion officielle.

Ce développement graduel de l'Union a eu pour résultat naturel d'augmenter proportionnellement le nombre des relations et d'élargir le cercle des travaux et des communications de son organe central en l'amenant à fournir aux nouveaux Offices les renseignements relatifs au rôle et aux attributions du Bureau International, ainsi qu'à provoquer de leur part les informations de nature à intéresser les autres Administrations. Il n'était donc pas inutile de rappeler ces extensions avant d'aborder le

compte-rendu de nos travaux habituels pour lesquels nous observerons l'ordre suivi dans nos précédents rapports de gestion.

I. Travaux réguliers.

Outre la correspondance générale, nous comprenons sous cette rubrique l'ensemble des publications qui présentent un caractère périodique et constant, à savoir: les circulaires et notifications, le tarif général, la nomenclature des stations, la statistique, le Journal et les Cartes des communications télégraphiques.

Événement nouvelle Conférence a pour résultat d'accroître au moment de la mise en application de ses décisions, l'activité de la correspondance générale du Bureau. C'est ce qui s'est produit, effectivement, en 1880 comme une conséquence naturelle de la Conférence de 1879 et cet effet a, peut-être, été plus sensible encore qu'après les réunions précédentes, en raison des changements plus prononcés dans le régime des tarifs qui ont été introduits à Londres et aussi des facultés plus considérables données aux différents Offices pour leur application. Toutefois, il ne nous paraît pas qu'il y ait, dans l'ensemble des questions traitées avec les différents Offices, aucune qui doive être signalée ici plus spécialement. Ce sont généralement des questions de détail portant sur des points d'interprétation, sur des difficultés d'application ou sur des informations nouvelles à recueillir.

Un certain nombre de ces questions a, d'ailleurs, donné lieu à des circulaires ou notifications, qu'il s'agit, soit de soumettre aux autres Offices une modification ou une interprétation proposée de telle ou telle disposition réglementaire dont l'application pratique rencontrait quelque obstacle, soit de communiquer à tous les autres les résultats des décisions prises sur les points dont le Règlement de Londres laissait la solution facultative, ou les termes des arrangements particuliers conclus pour l'application du nouveau système de tarifs.

compte-rendu de nos travaux habituels pour lesquels nous observerons l'ordre suivi dans nos précédents rapports de gestion.

I. Travaux réguliers

Outre la correspondance générale, nous comprenons dans cette rubrique l'ensemble des publications qui présentent un caractère périodique et constant, à savoir: les circulaires et notifications, le tarif général, la nomenclature des stations, la statistique, le Journal et les Cartes des communications télégraphiques.

Toute nouvelle Conférence a pour résultat d'accroître au moment de la mise en application de ses décisions, l'activité de la correspondance générale du Bureau. C'est ce qui s'est produit effectivement en 1880 comme une conséquence naturelle de la Conférence de 1879 et cet effet a, peut-être, été plus sensible encore qu'après les réunions précédentes, en raison des changements plus prononcés dans le régime des tarifs qui ont été introduits à Londres et aussi des facultés plus considérables données aux différents Offices pour leur application. Toutefois, il ne nous paraît pas qu'il y aît, dans l'ensemble des questions traitées avec les différents Offices, aucune qui doive être signalée ici plus spécialement. Ce sont généralement des questions de détail portant sur des points d'interprétation, sur des difficultés d'application ou sur des informations nouvelles à recueillir.

Un certain nombre de ces questions a, d'ailleurs, donné lieu à des circulaires ou notifications, qu'il s'agit, soit de soumettre aux autres Offices une modification ou une interprétation proposée de telle ou telle disposition réglementaire dont l'application pratique rencontrait quelque obstacle, soit de communiquer à tous les autres les résultats des décisions prises sur les points dont le Règlement de Londres laissait la solution facultative, ou les termes des arrangements particuliers conclus pour l'application du nouveau système de tarifs.

La difficulté de réunir l'assentiment unanime exigé pour les modifications réglementaires n'a pas permis à la plupart des enquêtes entreprises par notre Bureau d'aboutir à un résultat immédiat. Toutefois, ces enquêtes ne seront point, pensons-nous, restées sans utilité, car, indépendamment des interprétations qu'elles ont reçues à fixer, elles ont fourni sur les idées des différents Offices des renseignements de nature à amener dans l'application des rapprochements et, par suite, à écarter le plus grand nombre des divergences et des dissentiments pratiques.

C'est un résultat de même nature qu'ont poursuivi également nos notifications relatives aux dispositions facultatives. Tout en venant s'ajouter aux informations des notifications habituelles, elles ont eu, en effet, pour but d'éclairer chaque Administration sur le mode de procéder des autres Offices et de la mettre ainsi mieux à même, d'apprécier, dans l'intérêt de son service et de son public, à quelles mesures il lui convenait de s'arrêter.

Parmi les modifications les plus importantes introduites à Londres, figure, au premier rang, le changement du principe et du système de la taxation. Les facilités accordées à cet égard par le Règlement ont eu pour effet d'amener, tant dans le réseau intérieur d'un assez grand nombre d'États que dans leurs relations avec leurs limitrophes et même au-delà, de grandes diversités d'application. Le résultat de ces différentes mesures devra, sans doute, être enregistré dans le Tarif général que notre Bureau est chargé de coordonner; mais il nous a paru impossible d'entreprendre cette publication dès 1880, car l'année tout entière a été occupée, en quelque sorte, par chaque Office à chercher et à fixer le régime approprié à ses relations et, bien que pour la plupart d'entre elles, la question fût déjà réglée en vue de l'application du nouveau régime, à la date réglementaire du 1^{er} Avril 1880, il y a eu encore, soit pour les relations avec les Offices nouveaux, soit pour l'entente sur de nouvelles bases entre quelques Offices anciens, soit, enfin, pour la régularisation des taxes incomplètes ou omises des tableaux des tarifs, de nombreuses négociations qui se sont étendues sur toute la durée de 1880.

La difficulté de réunir l'assentiment unanime exigé pour les modifications réglementaires n'a pas permis à la plupart des enquêtes entreprises par notre Bureau d'aboutir à un résultat immédiat. Toutefois, ces enquêtes ne feront point, pensons-nous, restées sans utilité, car, indépendamment des interprétations qu'elles ont réussi à fixer, elles ont fourni sur les idées des différents Offices des renseignements de nature à amener dans l'application des rapprochements et, par suite, à écarter le plus grand nombre des divergences et des dissensions pratiques.

C'est un résultat de même nature qu'ont poursuivi également nos notifications relatives aux dispositions facultatives. Tout en venant s'ajouter aux informations des notifications habituelles, elles ont eu, en effet, pour but d'éclaircir chaque Administration sur le mode de procéder des autres Offices et de la mettre ainsi mieux à même d'apprécier, dans l'intérêt de son service et de son public, à quelles mesures il lui convenait de s'arrêter.

Parmi les modifications les plus importantes introduites à Londres, figure, au premier rang, le changement du principe et du système de la taxation. Les facilités accordées à cet égard par le Règlement ont eu pour effet d'amener, tant dans le réseau intérieur d'un assez grand nombre d'Etats que dans leurs relations avec leurs limitrophes et même au-delà, de grandes diversités d'application. Le résultat de ces différentes mesures devra, sans doute, être enregistré dans le **Tarif général** que notre Bureau est chargé de coordonner, mais il nous a paru impossible d'entreprendre cette publication dès 1880, car l'année tout entière a été occupée, en quelque sorte, par chaque Office à chercher et à fixer le régime approprié à ses relations et, bien que pour la plupart d'entre elles, la question fût déjà réglée en vue de l'application du nouveau régime à sa date réglementaire du 1^{er} Avril 1880, il y a eu encore, soit pour les relations avec les Offices nouveaux, soit pour l'entente sur de nouvelles bases entre quelques Offices anciens, soit, enfin, pour la régularisation des taxes incomplètes ou omises des tableaux des tarifs, de nombreuses négociations qui se sont étendues sur toute la durée de 1880.

Le tarif général est devenu, d'ailleurs, une publication que le Bureau International ne saurait maintenant aborder qu'après étude sérieuse et mûre réflexion. Il ne s'agit plus, en effet, de substituer de nouveaux chiffres à ceux que portait l'édition précédente, mais bien de modifier entièrement le plan et le cadre de cette publication. Sans parler, en effet, de l'augmentation considérable du nombre des relations et des voies disponibles qui agrandirait outre mesure le cadre des anciens tableaux, la forme synoptique qui semblait la mieux appropriée à un système de taxation où les taxes effectives se confondaient dans chaque direction avec les taxes normales, ne paraît plus convenir à un régime, peut-être transitoire, où ces taxes effectives non-seulement se concourent plus avec les taxes normales, mais diffèrent même entre elles dans deux relations données, suivant le sens où s'échangent les correspondances.

Si nous n'avons pas eu pouvoir procéder en 1880 à l'élaboration du Tarif général, la grande question des tarifs n'a pas laissé cependant que de tenir une place importante dans l'ensemble de nos travaux de l'année. Outre la participation de notre Bureau à quelques-unes des négociations ouvertes pour la fixation des taxes dans différentes relations, nous avons recueilli et publié dans une de nos notifications le tableau des taxes effectivement appliquées par la presque totalité des Offices européens et c'est là, en matière de tarif général, un premier élément d'informations d'autant plus utile que c'est surtout et presque exclusivement dans les relations du régime européen que se font sentir les changements résultant du système adopté par la Conférence de Londres.

Quant à la Nomenclature des bureaux, déjà à la fin de 1879 et comme l'annonçait notre dernier rapport de gestion, nous nous étions préoccupés de réunir les éléments nécessaires à sa réimpression; c'est dès le début de 1880 que nous avons commencé l'élaboration de la 5^e édition. Par suite du nombre croissant des Offices qui utilisent ce document pour le service de leurs bureaux, et de l'augmentation des souscriptions de ceux qui l'employaient déjà auparavant, le chiffre du

Le tarif général est devenu, d'ailleurs, une publication que le Bureau International ne saurait maintenant aborder qu'après étude sérieuse et mure réflexion. Il ne s'agit plus, en effet, de substituer de nouveaux chiffres à ceux que portait l'édition précédente, mais bien de modifier entièrement le plan et le cadre de cette publication. Sans parler, en effet, de l'augmentation considérable de nombre des relations et des voies disponibles qui agrandirait outre mesure le cadre des anciens tableaux, la forme synoptique qui semblait la mieux appropriée à un système de taxation où les taxes effectives se confondaient dans chaque direction avec les taxes normales, ne paraît plus convenir à un régime, peut-être transitoire, où ces taxes effectives non seulement ne concordent plus avec les taxes normales, mais diffèrent même entre elles dans deux relations données, suivant le sens où s'échangent les correspondances.

Si nous n'avons pas cru pouvoir procéder en 1880 à l'élaboration du Tarif général, la grande question des tarifs n'a pas laissé cependant que de tenir une place importante dans l'ensemble de nos travaux de l'année. Outre la participation de notre Bureau à quelques unes des négociations ouvertes pour la fixation des taxes dans différentes relations, nous avons recueilli et publié dans une de nos notifications le tableau des taxes effectivement appliquées par la presque totalité des Offices européens et c'est là, en matière de tarif général, un premier élément d'information d'autant plus utile que c'est surtout et presque exclusivement dans les relations du régime européen que se font sentir les changements résultant du système adopté par la Conférence de Londres.

Quant à la **Nomenclature des bureaux**, déjà à la fin de 1879 et comme l'annonçait notre dernier rapport de gestion, nous nous étions préoccupés de réunir les éléments nécessaires à la réimpression. C'est dès le début de 1880 que nous avons commencé l'élaboration de la 5^e édition. Par suite du nombre croissant des Offices qui utilisent ce document pour le service de leurs bureaux et de l'augmentation des souscriptions de ceux qui l'employaient déjà auparavant, le chiffre du

tirage de ce document a dû être porté à 25 mille exemplaires, au lieu de 19.000 seulement qui avait atteints l'édition précédente. Un tirage aussi considérable avec les ressources relativement restreintes que présentent les imprimeries à Berne, a eu pour résultat de rendre un peu moins rapides les travaux d'impression, en sorte que c'est au mois de Juin seulement que la publication de ce document a été terminée et que la distribution a pu en être effectuée.

Pour tous les 25.000 exemplaires, le texte proprement dit de la Nomenclature est identique; mais les observations et explications qui la précèdent et qui constituent la première feuille du volume, ont été composées, suivant les pays auxquels les exemplaires étaient destinés, soit en français, soit en allemand, soit en anglais, soit en italien, soit, enfin, dans deux de ces langues. Le tableau suivant indique, d'ailleurs, la répartition des exemplaires expédiés en 1880, en précisant dans quelles proportions figurent les préfaces des différentes langues employées :

1^o Répartition gratuite (préface française) 240

2^o Vente sur commande:

a) avec préface allemande	6117	
b) " " anglaise	7320	
c) " " française	4693	
d) " " italienne	4087	
e) " " française & allemande	1131	
f) " " italienne & allemande	21	
		23.369
Total		23.609

Sur les 25.000 exemplaires du tirage, il nous restait au 1^{er} janvier de l'année présente un stock de 1391 exemplaires qui se répartissent ainsi qu'il suit:

1^o Exemplaires brochés:

a) avec préface française 600

b) " " allemande 221

c) " " italienne 50

a reporter 871

tirage de ce document a dû être porté à 25 mille exemplaires, au lieu de 12.000 seulement qu'avait atteints l'édition précédente. Un tirage aussi considérable avec les ressources relativement restreintes que présentent les imprimeries à Berne, a eu pour résultat de rendre un peu moins rapides les travaux d'impression, en sorte que c'est au mois de Juin seulement que la publication de ce document a été terminée et que la distribution a pu en être effectuée.

Pour tous les 25.000 exemplaires, le texte proprement dit de la Nomenclature est identique; mais les observations et explications qui la précèdent et qui constituent la première feuille du volume, ont été composées, suivant les pays auxquels les exemplaires étaient destinés, soit en français, soit en allemand, soit en anglais, soit en italien, soit, enfin, dans deux de ces langues. Le tableau suivant indique, d'ailleurs, la répartition des exemplaires expédiés en 1880, en précisant dans quelles proportions figurent les préfaces des différentes langues employées:

1°	Répartition gratuite (préface française)	240
2°	Vente sur commande:	
	a/ avec préface allemande	6117
	b/ " " anglaise	7322
	c/ " " française	4693
	d/ " " italienne	4087
	e/ " " française et allemande	1131
	f/ " " italienne et allemande	<u>21</u>
		<u>23.369</u>
	Total	23 609

Sur les 25.000 exemplaires du tirage, il nous restait au 1^{er} Janvier de l'année présente un stock de 1391 exemplaires qui se répartissent ainsi qu'il suit:

1°	Exemplaires brochés:	
	a/ avec préface française	600
	b/ " " allemande	221
	c/ " " italienne	<u>50</u>
	à reporter	871

Report	871
2. ^o Exemplaires non brochés	
avec un stock de préfaces de différentes langues	520
	<hr/>
Total	1391

Malgré l'augmentation de plus de 30 pour cent du nombre des feuilles d'impression résultant de l'accroissement du nombre des bureaux, le prix de la 5.^e édition a, en égard à l'importance du tirage, pu être maintenu au même chiffre que celui de l'édition précédente, c'est-à-dire à 1 fr. 50 l'exemplaire.

La publication de la Nomenclature a été suivie presque immédiatement d'une première annexe complémentaire reproduisant toutes les ouvertures de bureaux ou les modifications de service survenues dans le cours de l'impression et cette annexe a été complétée ensuite par deux autres se succédant, suivant la règle, à deux mois d'intervalle. Jusqu'au moment, d'ailleurs, de l'achèvement de la Nomenclature, notre Bureau avait dû publier également trois annexes se rapportant à l'édition précédente, afin de ne laisser aucune lacune dans l'intervalle nécessaire au remplacement de cette édition par la suivante. Toutefois, comme la nouvelle Nomenclature avait pu enregistrer, au fur et à mesure de l'impression, une partie des indications des premières annexes et que l'annexe qui a suivi immédiatement la publication récapitulait toutes celles de ces indications qui étaient parvenues trop tard pour y trouver place, nous avons pensé qu'il n'y avait pas lieu de publier à la fin de 1880, une nouvelle récapitulation qui n'eût porté que sur un très-petit nombre d'annexes partielles, et nous avons, en conséquence, renvoyé à la fin de 1881 la publication de l'annexe récapitulative dont le but est de simplifier le travail des Stations, en substituant, à la fin de chaque année, un seul document à l'ensemble des informations précédentes fournies successivement par les annexes partielles.

Le tirage des annexes des premiers mois avait été effectué au même chiffre que celui de l'édition précédente. Mais, celles qui ont pris pour base la 5.^e édition n'ont pas toutes été tirées à un chiffre aussi considérable que cette édition. Pour les deux dernières, ce tirage n'a été que de 18500 au lieu de

	Reporté	871
2°	Exemplaires non brochés:	
	avec un stock de préfaces de différentes langues	<u>520</u>
	Total	<u>1391</u>

Malgré l'augmentation de plus de 30 pour cent du nombre de feuilles d'impression résultant de l'accroissement du nombre des bureaux, le prix de la 5^e édition a, eu égard à l'importance du tirage, pu être maintenu au même chiffre que celui de l'édition précédente, c'est-à-dire à 1 fr. 50 l'exemplaire.

La publication de la Nomenclature a été suivie presque immédiatement d'une première annexe complémentaire reproduisant toutes les ouvertures de bureaux ou les modifications de service survenues dans le cours de l'impression et cette annexe a été complétée ensuite par deux autres se succédant, suivant la règle, à deux mois d'intervalle. Jusqu'au moment, d'ailleurs, de l'achèvement de la Nomenclature, notre Bureau avait dû publier également trois annexes se rapportant à l'édition précédente, afin de ne laisser aucune lacune dans l'intervalle nécessaire au remplacement de cette édition par la suivante. Toutefois, comme la nouvelle Nomenclature avait pu enregistrer, au fur et à mesure de l'impression, une partie des indications des premières annexes et que l'annexe qui a suivi immédiatement sa publication récapitulait toutes celles de ces indications qui étaient parvenues trop tard pour y trouver place, nous avons pensé qu'il n'y avait pas lieu de publier à la fin de 1880, une nouvelle récapitulation qui n'eût porté que sur un très petit nombre d'annexes partielles, et nous avons, en conséquence, renvoyé à la fin de 1881 la publication de l'annexe récapitulative dont le but est de simplifier le travail des stations, en substituant, à la fin de chaque année, un seul document à l'ensemble des informations précédentes fournies successivement par les annexes partielles.

Le tirage des annexes des premiers mois avait été effectué au même chiffre que celui de l'édition précédente. Mais, celles qui ont pris pour base la 5^e édition n'ont pas toutes été tirées à un chiffre aussi considérable que cette édition. Pour les deux dernières, ce tirage n'a été que de 18500 au lieu de

25.000, - in des Offices qui utilisent la Nomenclature nous ayant fait connaître qu'à l'exception de ses grands bureaux, il estimait suffisant de munir des Stations des annexes récapitulatives, sans leur distribuer à chaque fois les annexes partielles.

Nous avons peu d'informations à donner au sujet de la Statistique générale dont la publication s'est continuée en 1880, dans des conditions analogues à celles des années précédentes. Comme d'habitude, c'est au commencement de l'année que nous avons fait paraître la Statistique de 1878 et distribué les formules destinées à recevoir la Statistique de 1879. Nos rapports antérieurs de gestion ont fait connaître la nature des informations que comportaient généralement nos Statistiques et qui se divisent maintenant en renseignements principaux et en renseignements accessoires. Mentionnons seulement que dans les formules distribuées en 1880, pour les indications relatives à l'année 1879, nous avons apporté quelques petites modifications au cadre des renseignements accessoires. La Compagnie de Sondres ayant supprimé les deux natures de télégrammes spéciaux désignées auparavant sous le nom d'avis télégraphiques et de télégrammes recommandés, il nous a paru sans intérêt de recueillir pour 1879, bien que leur suppression ne dût être appliquée qu'ultérieurement, des renseignements qui primitivement n'avaient été demandés que dans la pensée de fournir des bases exactes d'appréciation sur l'utilité de ces formes exceptionnelles de correspondance. Nous avons profité de l'espace laissé par ces suppressions pour insérer dans le formulaire les indications relatives aux changements des lignes qui, l'année précédente, avaient fait l'objet d'une formule spéciale.

Comme antérieurement, le tirage de la Statistique publiée en 1880, a été effectué à 400 exemplaires, sur lesquels 238 ont été pris par la répartition gratuite habituelle et 117 fournis en dehors sur commande spéciale. Le Stock restant disponible au 1^{er} Janvier de l'année présente est donc de 45 exemplaires.

Avec l'année 1880, s'est terminée pour le Journal télégraphique la dernière des trois années qui forment le 4^e volume de cette

25.000, un des Offices qui utilisent la Nomenclature nous ayant fait connaître qu'à l'exception de ses grands bureaux, il estimait suffisant de munir ses stations des annexes récapitulatives, sans leur distribuer à chaque fois les annexes partielles.

Nous avons peu d'informations à donner au sujet de la **Statistique générale** dont la publication s'est continuée en 1880, dans des conditions analogues à celles des années précédentes. Comme d'habitude, c'est au commencement de l'année que nous avons fait paraître la statistique de 1878 et distribué les formules destinées à recevoir la statistique en 1879. Nos rapports antérieurs de gestion ont fait connaître la nature des informations que comportaient généralement nos statistiques et qui se divisent maintenant en renseignements principaux et en renseignements accessoires. Mentionnons seulement que dans les formules distribuées en 1880, pour les indications relatives à l'année 1879, nous avons apporté quelques petites modifications au cadre des renseignements accessoires. La Conférence de Londres ayant supprimé les deux natures de télégrammes spéciaux désignées auparavant sous le nom d'avis télégraphiques et de télégrammes recommandés, il nous a paru sans intérêt de recueillir pour 1879, bien que leur suppression ne dût être appliquée qu'ultérieurement, des renseignements qui primitivement n'avaient été demandés que dans la pensée de fournir des bases exactes d'appréciation sur l'utilité de ces formes exceptionnelles de correspondance. Nous avons profité de l'espace laissé par ces suppressions pour insérer dans le formulaires des indications relatives aux dérangements des lignes qui, l'année précédente, avaient fait l'objet d'une formule spéciale.

Comme antérieurement, le tirage de la Statistique publiée en 1880 a été effectué à 400 exemplaires, sur lesquels 238 ont été pris par la répartition gratuite habituelle et 117 fournis en dehors sur commande spéciale. Le stock restant disponible au 1^{er} Janvier de l'année présente est donc de 45 exemplaires.

Avec l'année 1880, s'est terminée pour le **Journal télégraphique** la dernière des trois années qui forment le 4^e volume de cette

publication. Outre les 12 numéros mensuels, nous avons donc dû faire paraître à la fin de l'année les tables chronologique et alphabétique des matières comprises dans ce 4^e volume. En dehors de cette mention, la publication du Journal qui s'est continuée dans des conditions identiques à celles des années précédentes ne nous paraît donner lieu à aucune observation particulière.

Le nombre des abonnements servis en 1880, a été de 1474, à savoir: 267 abonnements gratuits pour la répartition normale entre les Administrations et l'échange avec les autres publications scientifiques; et 1207 abonnements payants, dont 771 souscrits par les Administrations ou par leur intermédiaire, 115 par les Compagnies et 321 par les bureaux de poste, les particuliers ou les libraires.

Il a été vendu, en outre, sur le stock des années précédentes, 5 collections du I^{er} volume et 2 du III^e; 1 collection de l'année 1872, 1 de 1874, 2 de 1875, 2 de 1876, 1 de 1877, 14 de 1878 et 13 de 1879; enfin, comme numéros isolés, 17 appartenant au 1^{er} volume, 3 au deuxième, 11 au troisième et 248 au quatrième.

Un de nos travaux importants de l'année 1880 a été l'élaboration et la publication des cartes des réseaux télégraphiques. Dans les éditions précédentes, ces cartes comprenaient: 1^o une grande carte en 4 feuilles, renfermant l'Europe, le Nord de l'Afrique et la partie de l'Asie située à l'Ouest du 90^e méridien, par rapport à l'observatoire de Greenwich, et 2^o un petit planisphère en une feuille pour l'ensemble des grandes communications du globe. A l'époque où ces publications avaient été inaugurées, le domaine de la Convention ne comprenait, au delà des Indes Britanniques, que les Indes néerlandaises, la Cochinchine et la partie Orientale de la Sibirie. Quelques cartons insérés dans la grande carte, joints aux indications du planisphère, étaient donc suffisants pour reproduire en une seule carte dans des dimensions convenables tout le réseau des Offices soumis à la Convention. Mais, les adhésions récentes du Brésil, du Japon, des Colonies australiennes ont aujourd'hui largement étendu ce domaine

publication. Outre les 12 numéros mensuels, nous avons donc dû faire paraître à la fin de l'année les tables chronologiques et alphabétiques des matières comprises dans ce 4^e volume. En dehors de cette mention, la publication du Journal qui s'est continuée dans des conditions identiques à celles des années précédentes ne nous paraît donner lieu à aucune observation particulière.

Le nombre des abonnements servis en 1880 a été de 1474, à savoir 267 abonnements gratuits pour la répartition normale entre les Administrations et l'échange avec les autres publications scientifiques; et 1207 abonnements payants, dont 771 souscrits par les Administrations ou par leur intermédiaire, 115 par les Compagnies et 321 par les bureaux de poste, les particuliers et les libraires.

Il a été vendu, en outre, sur le stock des années précédentes, 5 collections du II^e Volume et 2 du III^e; 1 collection de l'année 1872, 1 de 1874, 2 de 1875, 2 de 1876, 1 de 1877, 14 de 1878 et 13 de 1879; enfin, comme numéros isolés, 17 appartenant au 1^{er} Volume, 3 au deuxième, 11 au troisième et 248 au quatrième.

Un de nos travaux importants de l'année 1880 a été l'élaboration et la publication des **cartes des réseaux télégraphiques**. Dans les éditions précédentes, ces cartes comprenaient: 1^o une grande carte en 4 feuilles, renfermant l'Europe, le Nord de l'Afrique et la partie de l'Asie située à l'Ouest du 90^e méridien, par rapport à l'observatoire de Greenwich, et 2^o un petit planisphère en une feuille pour l'ensemble des grandes communications du globe. A l'époque où ces publications avaient été inaugurées, le domaine de la Convention ne comprenait, au-delà des Indes britanniques, que les Indes néerlandaises, la Cochinchine et la partie orientale de la Sibérie. Quelques cartons insérés dans la grande carte, joints aux indications du planisphère, étaient donc suffisants pour reproduire en une seule carte dans des dimensions convenables tout le réseau des Offices soumis à la Convention. Mais, les adhésions récentes du Brésil, du Japon, des Colonies australiennes ont aujourd'hui largement étendu ce domaine

et le plan primitivement suivi ne permettait plus de donner, sur les lignes des Offices formant l'Union télégraphique et sur les communications qui les relient, des indications suffisantes. Ces motifs, joints aux desiderata qui nous avaient été officiellement exprimés à Londres, nous ont amenés, tout en conservant le petit planisphère, qui, en raison de la modicité de son prix et de sa vaste circulation, répond évidemment à un besoin réel, à substituer à la grande carte unique que nous publions auparavant, deux grandes cartes distinctes, chacune en quatre feuilles et de mêmes dimensions. De ces deux cartes, l'une est consacrée aux communications du régime européen, c'est-à-dire qu'elle reproduit sur une plus grande échelle presque toutes les parties comprises dans l'ancienne grande carte, et l'autre aux communications du régime extra-européen, c'est-à-dire à l'ensemble des communications du globe.

Bien que le travail de la coordination des éléments et de l'élaboration de ces deux cartes ait porté tout entier sur l'année 1880, comme le tirage de la seconde n'a pu avoir lieu qu'au commencement de l'année présente, nous ne donnons ici que les résultats concernant la carte des communications du régime européen.

Cette carte, tirée à 2800 exemplaires, a paru et a été distribuée au mois de Novembre dernier. Le prix, d'après les frais effectifs de revient, en a été fixé à 2 francs, indépendamment des frais de port. Sur les 2800 exemplaires, 265 ont été employés par la répartition gratuite; 2308 ont été vendus sur commande et il restait au Bureau au 1^{er} Janvier de l'année présente un stock de 227 exemplaires.

Quant au petit planisphère, l'élaboration d'une nouvelle édition a été renvoyée après la publication des deux grandes cartes. C'est donc notre prochain rapport de gestion qui aura à rendre compte de cette opération qui vient de se terminer. En attendant, sur les 1138 exemplaires restant disponibles de l'édition précédente au 1^{er} Janvier 1880, il en a été vendu 389 dans le cours de l'année, ce qui a réduit le stock à 749 exemplaires.

et le plan primitivement suivi ne permettait plus de donner, sur les lignes des Offices formant l'Union télégraphique et sur les communications qui les relient des indications suffisantes. Ces motifs joints aux desiderata qui nous avaient été officiellement exprimés à Londres, nous ont amenés, tout en conservant le petit planisphère, qui, en raison de la modicité de son prix et de la vaste circulation, répond évidemment à un besoin réel, à substituer à la grande carte unique que nous publiions auparavant deux grandes cartes distinctes, chacune en quatre feuilles et de mêmes dimensions. De ces deux cartes, l'une est consacrée aux communications du régime européen, c'est-à-dire qu'elle reproduit sur une plus grande échelle presque toutes les parties comprises dans l'ancienne grande carte, et l'autre aux communications du régime extra-européen, c'est-à-dire à l'ensemble des communications du globe.

Bien que le travail de la coordination des éléments et de l'élaboration de ces deux cartes aît porté tout entier sur l'année 1880, comme le tirage de la seconde n'a pu avoir lieu qu'au commencement de l'année présente, nous ne donnerons ici que les résultats concernant la carte des communications du régime européen.

Cette carte, tirée à 2800 exemplaires, a paru et a été distribuée au mois de Novembre dernier. Le prix, d'après les frais effectifs de revient, en a été fixé à 2 francs, indépendamment des frais de port. Sur les 2800 exemplaires, 265 ont été employés par la répartition gratuite, 2308 ont été vendus sur commande et il restait au Bureau au 1^{er} Janvier de l'année présente un stock de 227 exemplaires.

Quant au petit planisphère, l'élaboration d'une nouvelle édition a été renvoyée après la publication des deux grandes cartes. C'est donc notre prochain rapport de gestion qui aura à rendre compte de cette opération qui vient de se terminer. En attendant, sur les 1138 exemplaires restant disponibles de l'édition précédente au 1^{er} Janvier 1880, il en a été vendu 389 dans le cours de l'année, ce qui a réduit le stock à 749 exemplaires.

II. Travaux relatifs aux Conférences.

Le seul travail rentrant dans cette rubrique dont notre Bureau ait eu à s'occuper en 1880, est l'achèvement de la publication de l'édition officielle des Actes de la Conférence de Londres dont l'impression avait commencé à la fin de l'année 1879.

Par suite de l'augmentation du nombre des Officiers participants et de l'accroissement du chiffre des souscriptions, le tirage de ce Document a été effectué à 520 exemplaires, tandis que le recueil des Actes de la Conférence de St. Pétersbourg avait été tiré à 400 seulement. D'après les frais de revient, le prix de l'exemplaire a dû être fixé à 15 francs.

Sur les 520 exemplaires sus-mentionnés, la distribution gratuite, y compris les exemplaires mis personnellement à la disposition des délégués, s'est élevée à 306 et le nombre des exemplaires vendus sur commande à 195. Il restait donc disponible au 1^{er} Janvier 1881 un stock de 19 exemplaires seulement.

En dehors de l'édition officielle des Actes, notre Bureau a fourni en 1880, 39 exemplaires du tirage spécial, fait en 1879, du Règlement et des Tarifs de Londres, à savoir 6 à titre gratuit aux Officiers nouvellement entrés dans l'Union et 33 vendus sur commandes.

III. Comptes de l'année.

Nous reproduisons ci-après, dans la forme habituelle, le tableau faisant ressortir, tant pour les recettes que pour les dépenses, le compte de 1880, en regard, d'une part, de celui de 1879 et du budget qui avait été prévu pour 1880 et, de l'autre, du budget de notre Bureau tel qu'il a été arrêté par le Conseil fédéral pour l'exercice courant.

Cependant, avant d'entrer dans les explications que comportent ce compte, c'est, nous semble-t-il, le lieu de fournir deux informations qui ne ressortent pas des chiffres du tableau sus-mentionné.

La première de ces informations a trait au capital de 25.000 francs qui figurait sur le compte de notre rapport de

II. Travaux relatifs aux Conférences

Le seul travail rentrant dans cette rubrique dont notre Bureau ait eu à s'occuper en 1880 est l'achèvement de la publication de l'édition officielle des Actes de la Conférence de Londres dont l'impression avait commencé à la fin de l'année 1879.

Par suite de l'augmentation du nombre des Offices participants et de l'accroissement du chiffre des souscriptions, le tirage de ce document a été effectué à 520 exemplaires, tandis que le recueil des Actes de la Conférence de S^t Pétersbourg avait été tiré à 400 seulement. D'après les frais de revient, le prix de l'exemplaire a dû être fixé à 15 francs.

Sur les 520 exemplaires sus-mentionnés, la distribution gratuite, y compris les exemplaires mis personnellement à la disposition des délégués, s'est élevée à 306 et le nombre des exemplaires vendus sur commande à 195. Il restait donc disponible au 1er Janvier 1881 un stock de 19 exemplaires seulement.

En dehors de l'édition officielle des Actes, notre Bureau a fourni en 1880 39 exemplaires du tirage spécial, fait en 1879, du Règlement et des Tarifs de Londres, à savoir 6 à titre gratuit aux Offices nouvellement entrés dans l'Union et 33 vendus sur commande.

III. Comptes de l'année

Nous reproduisons ci-après, dans la forme habituelle, le tableau faisant ressortir, tant pour les recettes que pour les dépenses, le compte de 1880, en regard, d'une part, de celui de 1879 et du budget qui avait été prévu pour 1880 et, de l'autre, du budget de notre Bureau tel qu'il avait été arrêté par le Conseil fédéral pour l'exercice courant.

Toutefois, avant d'entrer dans les explications que comporte ce compte, c'est, nous semble-t-il, le lieu de fournir deux informations qui ne ressortent pas des chiffres du tableau sus-mentionné.

La première de ces informations a trait au capital de 25.000 francs qui figurait sur le compte de notre rapport de

gestion de l'année dernière pour la formation du fonds de pensions et de secours institué en conformité de la résolution votée par la Conférence de Londres.

D'après les renseignements que nous a fournis le Département fédéral des Finances chargé de l'administration de ce fonds, la capitalisation des intérêts en 1880, l'avait porté au 1^{er} Janvier 1881, à la somme de frs. 26.572, 05; soit une augmentation du capital primitif de frs. 1572, 05.

La seconde concerne une extension faite au Bureau International des Télégraphes d'une mesure prise par le Conseil fédéral pour le Bureau International des Postes, et qui est ainsi conçue:

« Pour simplifier le contrôle du paiement régulier des primes d'assurance, tout en mettant les fonctionnaires du Bureau International à même de payer leurs primes par année et de jouir des avantages attachés à ce mode de paiement, le Département des Postes est autorisé à payer à chacun de ces fonctionnaires en un seul versement la somme portée au budget pour son assurance.

« Les fonctionnaires doivent employer immédiatement cette somme au paiement intégral de la prime annuelle due pour l'assurance contractée en faveur de leur famille. »

Si nous passons maintenant à l'examen des chiffres portés aux comptes de l'année 1880, nous remarquons que la plupart d'entre eux s'expliquent par les rubriques mêmes sous lesquelles ils sont classés et par leur analogie avec ceux des années précédentes. Nous nous bornerons donc aux observations suivantes:

Dépenses. VI. Imprimés.

L'élévation considérable des chiffres de cette rubrique provient surtout de la réimpression de la Nomenclature et de son tirage à 25 000 exemplaires. L'on remarquera, d'ailleurs, que le chiffre des dépenses frs. 39.953,75 est presque balancé par le chiffre correspondant des recettes frs. 39.144, 85. Quant à la carte télégraphique, si la rubrique des dépenses frs. 5.902, 63 présente un excédant de plus de mille francs sur la rubrique correspondante des recettes frs. 4.897, 70 et cela malgré la vente toute productive d'un certain

gestion de l'année dernière pour la formation du fonds de pensions et de secours institué en conformité de la résolution votée par la Conférence de Londres.

D'après les renseignements que nous a fournis le Département fédéral des Finances chargé de l'administration de ce fonds, la capitalisation des intérêts en 1880, l'avait porté au 1er Janvier 1881, à la somme de frs 26.572,05, soit une augmentation du capital primitif de frs 1572,05.

La seconde concerne une extension faite au Bureau International des Télégraphes d'une mesure prise par le Conseil fédéral pour le Bureau International des Postes, et qui est ainsi conçue:

"Pour simplifier le contrôle du paiement régulier des primes d'assurance, tout en mettant les fonctionnaires du Bureau International à même de payer leurs primes par année et de jouir des avantages attachés à ce mode de paiement, le Département des Postes est autorisé à payer à chacun de ces fonctionnaires en un seul versement la somme portée au budget pour son assurance.

Les fonctionnaires devront employer immédiatement cette somme au paiement intégral de la prime annuelle due pour l'assurance contractée en faveur de leur famille."

Si nous passons maintenant à l'examen des chiffres portés aux comptes de l'année 1880, nous remarquons que la plupart d'entre eux s'expliquent par les rubriques mêmes sous lesquelles ils sont classés et par leur analogie avec ceux des années précédentes. Nous nous bornerons donc aux observations suivantes:

Dépenses. VI. Imprimés

L'élévation considérable des chiffres de cette rubrique provient surtout de la réimpression de la Nomenclature et de son tirage à 25000 exemplaires. L'on remarquera, d'ailleurs, que le chiffre des dépenses frs 39.953,75 est presque balancé par le chiffre correspondant des recettes frs 39.144,85. Quant à la carte télégraphique, si la rubrique des dépenses frs 5.902,63 présente un excédant de plus de mille francs sur la rubrique correspondante des recettes frs 4.897,70 et cela malgré la vente toute productive d'un certain

nombre d'exemplaires du petit-sphère dont les frais étaient déjà entièrement acquittés, cela tient à ce qu'il a été payé au destinataire et graveur, sur le budget de 1880, un à-compte pour la carte des communications du régime extra-euro-péen qui, elle, n'a paru qu'au commencement de cette année. Ainsi donc, une partie des dépenses relatives à cette dernière carte a été supportée par le budget de 1880, tandis que les recettes correspondantes figureront toutes sur l'exercice suivant.

On remarquera, en conséquence, que le budget de l'exercice courant présent, effectivement, sous la rubrique des cartes télégraphiques, une recette de 1000 francs plus élevée que la dépense correspondante.

Dépenses. VII. Frais spéciaux des Conférences.

Le chiffre inscrit sous cette rubrique représente la totalité des frais de la publication de l'édition officielle des Actes de Londres. La distribution gratuite de ce document étant sensiblement plus considérable que la vente d'exemplaires souscrits, on ne s'étonnera pas qu'il y ait un écart de plus de 4000 francs entre le montant des dépenses et celui des recettes de la rubrique correspondante.

Les autres rubriques ne me paraissent réclamer aucune explication.

En résumé, des renseignements comparatifs fournis par le tableau des comptes annexé au présent rapport, il ressort les résultats suivants:

Le Budget de 1880 ouvrait au Bureau International un crédit de	Fr. 112.000,-
et évaluait le montant des recettes à	" 56.350,-
Il a été dépensé effectivement	Fr. 107.194, 77
et les recettes ont été de	" 55.828, 67
Le budget mettait à la charge des Administrations une somme de	Fr. 55.650,-
Cette somme se trouve effectivement réduite à	Fr. 51.366, 10
Différence en faveur des Administrations	Fr. 4.283, 90

Les dépenses effectives restant à la charge des Administrations

nombre d'exemplaires du petit planisphère dont les frais étaient déjà entièrement acquittés, cela tient à ce qu'il a été payé au dessinateur et graveur, sur le budget de 1880, un à compte pour la carte des communications du régime extra-européen qui, elle, n'a paru qu'au commencement de cette année. Ainsi donc, une partie des dépenses relatives à cette dernière carte a été supportée par le budget de 1880, tandis que les recettes correspondantes figureront toutes sur l'exercice suivant.

On remarquera, en conséquence, que le budget de l'exercice courant prévoit, effectivement, sous la rubrique des cartes télégraphiques, une recette de 1000 francs plus élevée que la dépense correspondante.

Dépenses. VII. Frais spéciaux des conférences

Le chiffre inscrit sous cette rubrique représente la totalité des frais de la publication de l'édition officielle des Actes de Londres. La distribution gratuite de ce document étant sensiblement plus considérable que la vente d'exemplaires souscrits, on ne s'étonne pas qu'il y aît un écart de plus de 4000 francs entre le montant des dépenses et celui des recettes de la rubrique correspondante.

Les autres rubriques ne me paraissent réclamer aucune explication.

En résumé, des renseignements comparatifs fournis par le tableau des comptes annexé au présent rapport, il ressort les résultats suivants:

Le budget de 1880 ouvrait au Bureau International un crédit de	frs 112.000	
et évaluait le montant des recettes à	frs 56.350	
Il a été dépensé effectivement		frs 107.194,77
et les recettes ont été de		frs 55.828,67
Le budget mettrait à la charge des Administrations une somme de	<u>frs 55.650</u>	
Cette somme se trouve effectivement réduite à		<u>frs. 51.366,10</u>
Différence en faveur des Administrations	<u>frs 4283,90</u>	

Les dépenses effectives restant à la charge des Administrations

se sont, comme nous venons de le constater élevées à la somme de frs 51.366,10. D'un autre côté, par suite, d'une part, des modifications apportées dans la classification des Offices par le Règlement de Londres applicable depuis 1880 seulement, et, de l'autre, de l'entrée dans l'Union, à partir du 1^{er} Janvier, des trois Offices nouveaux de l'Autriche méridionale, de Victoria et de la Nouvelle-Zélande, tous les trois dans la 4^e classe, et à partir du 1^{er} Juillet, c'est-à-dire pour une demi-année seulement, des trois Offices de la Bosnie-Herzégovine et de la Bulgarie, dans la 5^e classe et du Montenegro, dans la 6^e, le nombre des unités de l'ensemble des parts contributives se trouve pour 1880, porté au chiffre de 442 ^{1/2}. En fixant, pour n'opérer que sur des nombres ronds, le chiffre de l'unité à frs 116,50 (soit pour la demi-unité frs 58,25), il reste un solde actif de frs 185,15 à reporter à l'exercice 1881.

Sur cette base, la part des différents Offices dans les dépenses communes du Bureau International se trouve donc établie, suivant la répartition fixée par l'article LXXVIII du Règlement de Londres et complétée par les adhésions nouvelles, conformément aux indications ci-après:

Classe	Unités par classe	Montant par classe	Nombre d'Administrations	Totaux	
				des unités	des montants
1 ^e	25	2912,05	8	200	23.300,--
2 ^e	20	2330, --	3	60	6.990,--
3 ^e	15	1747,50	5	75	8.737,50
4 ^e	10	1165, --	8	80	10.662,50
5 ^e	5	582,50	5 ¹⁾	20	9.320,--
6 ^e	3	349,50	3 ²⁾	7 ^{1/2}	873,75
			32	442 ^{1/2}	51.551,25

1) Dont 2 pour une demi-année seulement

2) " " 1 " " " " " "

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Le Directeur,
L. Curchod

Compte de l'exercice 1880.

Compte de l'exercice 1880

Compte de l'exercice 1880.

Compte de 1879.		Budget de 1880.	
F.	C.	F.	C.
6101	80	6500	"
3474	50	40000	"
88	50	100	"
5	05	200	"
108	80	6000	"
779	15	800	"
48	30	100	"
10606	10	53.700	"
1040	95	2500	"
30	40	150	"
11677	45	56350	"
75879	55	51650	"
7501	20	4000	"
83.380	75	55.650	"
95058	20	112000	"

Recettes.

I. Vente d'imprimés.

1. Journal
2. Nomenclature
3. Statistique
4. Tarif général
5. Carte télégraphique
6. Circulaires (Remboursés des Compagnies)
7. Impéria

II. Vente de documents des Conférences

III. Divers

IV. Parts contributives des Etats.

1. Service ordinaire
2. Frais spéciaux des Conférences

Compte de 1880.		Budget de 1881.	
F.	C.	F.	C.
6302	15	6500	"
39144	85	6000	"
97	90	100	"
"	"	200	"
4897	70	9000	"
2382	95	1000	"
12	80	200	"
52837	65	23000	"
2953	50	100	"
37	52	150	"
55828	67	23250	"
47437	10	52000	"
4114	15	"	"
51581	25	52000	"
107379	92	75250	"

Compte de 1879.		Budget de 1880.	
F.	C.	F.	C.
34950	"	35500	"
8288	75	5250	"
"	"	500	"
43233	75	41250	"
"	"	1000	"
2876	90	2900	"
352	50	400	"
45	15	500	"
397	65	900	"
223	95	250	"
194	70	200	"
34	50	50	"
567	70	550	"
375	46	400	"
1098	50	1100	"
2494	81	2550	"
8432	27	8000	"
3170	10	40000	"
153	20	200	"
"	85	400	"
14	90	7000	"
703	55	1000	"
"	"	150	"
12474	87	56750	"
8542	15	6500	"
25033	07	150	"
95058	20	112000	"

Dépenses.

I. Personnel

1. Traitements
2. Assurances
3. Indemnités

II. Frais de voyages

III. Logers

IV. Matériel de bureau.

1. Sires, cartes, journaux, etc.
2. Mobilier

V. Frais généraux de bureau

1. Fournitures de bureau
2. Reliures
3. Eclairage
4. Chauffage
5. Affranchissements, ports, emballages, expéd.
6. Service

VI. Imprimés

1. Journal
2. Nomenclature
3. Statistique
4. Tarif général
5. Carte télégraphique
6. Circulaires, formulaires
7. Impéria

VII. Frais spéciaux des Conférences

VIII. Divers (Solde reporté à l'exercice suivant)

Compte de 1880.		Budget de 1881.	
F.	C.	F.	C.
34900	"	38000	"
5935	"	5700	"
"	"	300	"
40135	"	44000	"
"	"	1000	"
2877	"	2900	"
184	16	400	"
381	25	500	"
565	41	900	"
276	10	250	"
182	"	200	"
44	90	50	"
490	40	500	"
291	25	500	"
1080	"	1100	"
2364	65	2500	"
6764	58	8000	"
39953	75	6000	"
240	20	250	"
"	"	400	"
5902	63	8000	"
1315	65	1000	"
"	70	150	"
54177	51	23800	"
7067	65	"	"
192	70	150	"
107379	92	75250	"

Compte de l'Exercice 1880

Compte de 1879		Budget de 1880		<u>Recettes</u>	Compte de 1880		Budget de 1881		F.	C.	F.	C.		F.	C.	F.	C.
F.	C.	F.	C.		F.	C.	F.	C.									
				<u>I. Vente d'imprimés</u>									<u>I. Personnel</u>				
6101	80	6500	"	1. Journal	6302	15	6500	"	34950	"	35500	"	1. Traitements	34900	"	38000	"
3474	50	40000	"	2. Nomenclature	39144	85	6000	"	8288	75	5250	"	2. Afsurances	5235	"	5700	"
88	50	100	"	3. Statistique	97	20	100	"	"	"	500	"	3. Indemnités	"	"	300	"
5	05	200	"	4. Tarif général	"	"	200	"	43238	75	41250	"	<u>II. Frais de voyages</u>	40135	"	44000	"
108	80	6000	"	5. Carte télégraphique	4897	70	9000	"	"	"	1000	"	<u>III. Loyers</u>	"	"	1000	"
779	15	800	"	6. Circulaires (rembt. des Compagnies)	2382	95	1000	"	2876	90	2900	"	<u>IV. Matériel de bureau</u>	2877	"	2900	"
48	30	100	"	7. Imprévu	12	80	200	"	352	50	400	"	1. Livres, cartes, journaux, etc.	184	16	400	"
10606	10	53700	"		52837	65	23000	"	45	15	500	"	2. Mobilier	381	25	500	"
1040	95	2500	"	<u>II. Vente de documents des Conférences</u>	2953	50	100	"	397	65	900	"	<u>V. Frais généraux de bureau</u>	565	41	900	"
30	40	150	"	<u>III. Divers</u>	37	52	150	"	223	95	250	"	1. Fournitures de bureau	276	10	250	"
11677	75	56350	"	<u>IV. Parts contributives des Etats</u>	55828	67	23250	"	194	70	200	"	2. Reliures	182	"	200	"
75879	55	51650	"	1. Service ordinaire	47437	10	52000	"	34	50	50	"	3. Eclairage	44	90	50	"
7501	20	4000	"	2. Frais spéciaux des Conférences	4114	15	"	"	567	70	550	"	4. Chauffage	490	40	500	"
83380	75	55650	"		51551	25	52000	"	375	46	400	"	5. Affranchissement ports, emballages, exp.	291	25	500	"
									1098	50	1100	"	6. Service	1080	"	1100	"
									2494	81	2550	"	<u>VI. Imprimés</u>	2364	65	2500	"
									8432	27	8000	"	1. Journal	6764	58	8000	"
									3170	10	40000	"	2. Nomenclature	39953	45	6000	"
									153	20	200	"	3. Statistique	240	20	250	"
									"	85	400	"	4. Tarif Général	"	"	400	"
									14	90	7000	"	5. Cartes télégraphiques	5902	65	8000	"
									703	55	1000	"	6. Circulaires, formulaires	1315	65	1000	"
									"	"	150	"	7. Imprévu	"	70	150	"
									12474	87	56750	"	<u>VII. Frais spéciaux des Conférences</u>	54177	51	23800	"
									8542	15	6500	"	<u>VIII. Divers (solde reporté à l'exercice suivant)</u>	7067	65	"	"
									25033	07	150	"		192	70	150	"
95058	20	112000	"		107379	92	75250	"	95058	20	112000	"		107379	92	75250	"

Compte de 1879	Budget de 1880	<u>Dépenses</u>	Compte de 1880	Budget de 1881
----------------	----------------	-----------------	----------------	----------------